

La Commune



ASSOCIATION DES AMIES ET AMIS DE LA COMMUNE DE PARIS (1871) · 2015 TRIMESTRE 1



MERCREDI 18 MARS 2015 18 HEURES

PARCOURS

DU MÉTRO VILLIERS

À LA PLACE D'ESTIENNE D'ORVES

Voir en page 5

NUMÉRO

61

Centenaire du décès d'Édouard Vaillant

Édouard Vaillant est mort il y a cent ans, le 18 décembre 1915.

Né en 1840, ingénieur, médecin et philosophe, adhérent à la 1^{ère} Internationale (AIT) depuis 1867, Édouard Vaillant participa, lors du siège de Paris, à la rédaction de nombreux manifestes révolutionnaires (il a signé l'affiche rouge : « *Place au peuple ! Place à la Commune!* »). Il fut aussi soldat de la Garde nationale et l'un des instigateurs du Comité central de la Garde nationale.

Élu membre de la Commune pour le VIII^e arrondissement, il devint délégué à l'instruction publique. Il décida que les écoles de Paris seraient gratuites, obligatoires et laïques ; il déclara « *l'instruction intégrale, véritable base de l'égalité sociale* ». Il créa deux écoles professionnelles, dont une pour les filles.

Il inspira plusieurs décisions de la Commune (gestion ouvrière des ateliers abandonnés par exemple), et fut toujours parmi les rédacteurs des proclamations de principes ; il fut très utile aux relations entre le pouvoir politique et le pouvoir militaire.

Après la semaine sanglante, il réussit à s'enfuir. Il est condamné à mort par contumace. Il rentrera en France après l'amnistie, deviendra député de Paris en 1893 et le restera jusqu'à sa mort. Il œuvra pour l'unité socialiste et fut un ardent défenseur, entre autres, de la journée de huit heures. Pour lui rendre hommage, Les Amies et Amis de la Commune vont

organiser ou co-organiser de nombreuses initiatives en 2015, notamment dans le Cher, à Bourges et à Vierzon, ville natale d'Édouard Vaillant où il est prévu trois conférences, une exposition sur les communards berrichons et un café communard.

À Paris, le 18 mars, nous parlerons d'Édouard Vaillant à la mairie du VIII^e et fin 2015, nous lui consacrerons un bulletin.

Nous organiserons avec l'institut de recherche de la FSU une demi-journée d'étude sur le thème de l'école. Nous avons aussi prévu avec la Mairie de Paris et les auteurs du dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français (Maitron), une journée sur Édouard Vaillant.

Enfin, notre voyage en novembre aura lieu dans le Berry sur les traces de Vaillant.

 **MARIE-CLAUDE WILLARD**

À l'heure où nous mettons sous presse, nous apprenons que la plaque à l'Hôtel-de-Ville sera apposée à la mi-mars. Nous rendrons compte de cet événement dans notre prochain numéro.

EN COUVERTURE

La chanteuse Rosa Bordas
Archives municipales Avignon



EN HOMMAGE AUX MORTS DES 7-8-9 JANVIER 2015, NOUS PUBLIONS CE DESSIN QUE CABU NOUS AVAIT GÉNÉREUSEMENT DONNÉ.

*La censure,
aujourd'hui, est
économique.*

*Deux marchands
d'armes se partagent
la presse en France.*



ILS ONT TUÉ CABU

Jean Cabut, dit Cabu, un des parrains et adhérents de notre association, est mort dans l'attentat contre *Charlie Hebdo* le 7 janvier, avec ses potes dessinateurs : Charb, Honoré, Tignous, Wolinski. Il a été enterré, le 16 janvier, à Châlons-en-Champagne (Marne), sa ville natale. Anar rêveur derrière ses lunettes cerclées, le bonhomme à l'éternelle coupe au bol n'avouait qu'un regret, celui de n'avoir pas toujours été assez féroce vis-à-vis du pouvoir, du conformisme, des sportifs ou de la télé. Le dessinateur, qui travaillait pour les deux grands hebdomadaires satiriques, expliquait leur différence : « *Dans Le Canard enchaîné, il y a des limites (la mort, le sexe...), dans Charlie Hebdo, on peut tout dire, tout dessiner.* » Ses caricatures de Mahomet, publiées en 2006, étaient les plus caustiques parmi celles qui avaient valu à l'équipe de *Charlie* des menaces de mort et l'incendie de leur local en 2011. Ses soixante ans de carrière et ses 35 000 dessins ont fait de lui l'un des plus grands caricaturistes français, dans la lignée de *L'Assiette au beurre*, journal satirique anarchiste du début du XX^e siècle, anticolonialiste, anticlérical, antimilitariste et anticonformiste. « *La caricature de presse est vraiment née au début du XIX^e siècle, avec Daumier, Cham, puis un peu plus tard avec André Gill, sous le Second empire* », dont certaines caricatures sont restées célèbres : Gambetta, Victor Hugo, Thiers, explique l'historien Christian Delporte, sans oublier « *Mme Anastasie* », incarnation de la censure de la presse jusqu'en 1881. En 1960, Cabu rejoint la joyeuse bande d'*Hara-Kiri*, où sévissent Cavanna (membre lui aussi de notre comité de parrainage), Reiser, Topor, Fred, Wolinski... D'abord mensuel, puis hebdomadaire, *Hara-Kiri* sera interdit le 16 novembre 1970, pour avoir annoncé le décès du général de Gaulle sous le titre : « *Bal tragique à Colombey : 1 mort.* » *Charlie Hebdo* est né.

« *Deux marchands d'armes se partagent la presse* ». À *Pilote*, revue de BD dirigée par Goscinny, Cabu crée « le Grand Duduche », le cancre révolté et sympa, qui l'accompagnera tout au long de sa carrière. « *C'est le seul personnage positif que j'ai jamais dessiné, les autres sont des monstres* », confiait-il. Parmi ses « monstres » les plus célèbres figure « *l'adjudant Kronenbourg* », le militaire tortionnaire buveur de bière, souvenir de ses vingt-sept mois de service militaire pendant la guerre d'Algérie. Mais son coup de génie, sera son « *Beauf* », apparu en 1973 dans *Charlie Hebdo*. L'archétype du Français rouspéteur, alcoolique et raciste, inspiré d'un patron de bistrot, dont il fait une vedette. Au point de le faire entrer dans le dictionnaire *Le petit Robert*. « *Beauf : beau frère (d'après une BD de Cabu). Français moyen aux idées étroites, conservateur, grossier et phallocrate.* » Travailleur compulsif, Cabu dessinait tout le temps. Dans la rue ou sur les nappes des tables des troquets de Saint-Germain-des-Prés où il s'était établi « *à cause des boîtes de jazz* ». Du général de Gaulle à François Hollande, Cabu a croqué tous les présidents de la V^e République. Avec un petit faible pour Sarko, qu'il représentait en lutin frénétique avec des cornes de diabolotin. « *Les dessinateurs vivent de la bêtise et ça ne régresse pas* », constatait-il en riant.

Au titre de membre du comité de parrainage de notre association, Cabu avait en 2005 dessiné l'invitation pour le 120^e anniversaire de la mort d'André Gill, célébré dans les jardins du Musée Montmartre. Cabu avait représenté les deux grands patrons de presse Dassault et Lagardère sur une paire de ciseaux, avec cette légende : « *La censure aujourd'hui est économique. Deux marchands d'armes se partagent la presse en France* ».

MERCREDI 18 MARS 2015 - 18 HEURES

PARCOURS

DU MÉTRO VILLIERS À LA PLACE D'ESTIENNE D'ORVES

SUR LES TRACES DE LA COMMUNE DANS LES VIII^E ET IX^E ARRONDISSEMENTS

Comme chaque année nous célébrerons, le 18 mars, le début de la Commune par un parcours à l'occasion du centenaire de la mort d'Édouard Vaillant, élu du VIII^e à la Commune. Membre de la Commission exécutive dès sa mise en place, Édouard Vaillant fut nommé délégué à l'enseignement et en charge des arts, le 21 avril 1871. Son action a consisté à jeter les fondements de l'école laïque, gratuite, obligatoire, pour les garçons et les filles. Ce sera aussi l'occasion de redécouvrir ce quartier d'une intense activité communarde et, aujourd'hui encore, lieu d'une concentration considérable de travailleurs des services, commerces et transports.

18 heures : rassemblement au métro Villiers. Nous rappellerons les massacres de la semaine sanglante (Parc Monceau, Chaptal, Madeleine).

18 h 15 : mairie du VIII^e arrondissement. Nous évoquerons, Édouard Vaillant, délégué à la commission exécutive, élu du VIII^e, et le lieu, l'actuelle mairie, ancien hôtel particulier Cail.

18h 35 : rue du Rocher, de la Bienfaisance. Nous nommerons les nombreux communards qui ont habité ces lieux en parcourant cet ancien quartier populaire.

19h : cour de Rome de la gare Saint-Lazare. Nous décrirons le rôle du chemin de fer et des cheminots pendant la Commune.

19h 20 : cour du Havre de la gare Saint-Lazare, au 4 de la rue d'Amsterdam. Nous interviendrons sur le général La Cécilia et la Garde nationale ; au fil des rues Saint-Lazare et Caumartin, nous évoquerons les barricades du quartier Trinité.

19h 45 : place d'Estienne d'Orves et église de la Trinité, lieu du Club de la Délivrance. Nous soulignerons enfin l'importance du rôle des femmes et de leurs clubs pendant la Commune.

PATRICE MANIGAND

22 mars 1871 : quand l'Assemblée préparait la guerre contre Paris

Le 5 avril 2011, l'Assemblée nationale votait la levée du secret sur les comptes rendus des comités secrets du Parlement qui s'étaient tenus en 1870-1871 *. La possibilité de réunir l'Assemblée à huis clos — contraire au principe de publicité des séances adopté par la Convention en 1793 — avait été introduite par Napoléon dans la constitution de l'an XII et reconduite par tous les régimes suivants. C'est une procédure de crise, utilisée surtout en temps de guerre. C'est ainsi que, pendant la guerre franco-allemande de 1870, le Corps législatif du Second Empire se réunit en comité secret à trois reprises, les 13, 25 et 26 août 1870. Après la défaite, la chute de l'Empire et la proclamation de la République, une Assemblée nationale est élue le 8 février 1871. On sait qu'elle est largement dominée par les monarchistes — les « ruraux » — qui veulent le retour à la paix et à l'ordre. Mais Paris et le département de la Seine ont voté « républicain » (37 députés sur 43, dont 4 socialistes révolutionnaires : Tolain, Malon, Millière et Delescluze).

C'est cette Assemblée, siégeant à Versailles depuis le 20 mars et présidée par Jules Grévy,

qui se saisit de l'attitude à observer face à Paris. Rappelons le contexte : le 18 mars, le coup de force tenté par Thiers pour désarmer Paris échoue devant l'insurrection populaire et la défection d'une partie des troupes. Le 21 mars, la Commune est proclamée et appelle à des élections communales dès le 23 mars.

L'Assemblée siège sans désespérer les 20, 21 et 22 mars. Elle est divisée sur l'opportunité de donner des gages à Paris. Tandis que les députés républicains de Paris, par la voix de Clemenceau, demandent l'élection d'un conseil municipal et d'un maire à Paris, l'Assemblée publie une proclamation qui stigmatise les insurgés. Jules Favre, ministre des Affaires étrangères, avertit que « *si l'Assemblée est à Versailles..., c'est avec l'esprit de retour, pour combattre l'émeute et la combattre résolument* ». Le 22 mars, le ministre de l'Intérieur, Ernest Picard, dévoile un projet de loi sur les élections municipales qui auront lieu dans toute la France, sans pour autant qu'une date soit annoncée. Mais Paris resterait sous la tutelle du pouvoir : les maires et les adjoints d'arrondissement seraient nommés par le pouvoir exécutif ; il n'y aurait pas de maire de Paris, et le conseil municipal se réunirait sur convocation du préfet. Ce projet est donc inac-

* Éric Bonhomme (éd.), *De l'Empire à la République. Comités secrets du Parlement, 1870-1871*, Perrin, Paris, 2011. Séance du mercredi 22 mars 1871, p. 179-249.

ceptable pour les députés de gauche parisiens, ce qui signifie que l'on va vers la confrontation.

Jules Grévy, « à la nouvelle des affreux évènements qui ensanglantent la capitale », décide de convoquer l'Assemblée en comité secret le 22 mars au soir, à partir de 22 heures 30, en présence d'Adolphe Thiers, député de la Seine et « chef du pouvoir exécutif », qui d'ailleurs n'intervient que brièvement en début de séance pour fixer la ligne, et laisse Grévy à la manœuvre.

Avant d'entrer dans le détail du débat, il convient de dire quelques mots de l'atmosphère. La séance, qui dure une partie de la nuit, est tendue, fébrile, ponctuée d'interruptions. La quasi-unanimité des députés sont hostiles à la Commune. Les « durs » réclament une intervention rapide. Les modérés, qu'ils

soient monarchistes ou républicains, ne sont pas plus bienveillants vis-à-vis de la Commune. Deux députés socialistes révolutionnaires parisiens tentent d'intervenir, en vain car la parole leur est refusée : Tolain d'abord, qui proteste contre les paroles d'un député stigmatisant « l'élément guerrier venu de province... et qu'on appelle garibaldien » et « l'élément détestable qu'on appelle l'Internationale » ; et Millière, qui tente en vain de repousser le vote immédiat d'une résolution hostile à la Commune.

Dès le début de la séance deux propositions de résolution sont soumises à l'Assemblée, l'une présentée par le comte de La Rochethulon, député légitimiste de la Vienne, l'autre par Adrien Léon, député orléaniste de la Gironde. Toutes deux demandent la levée de volontaires dans les départements pour protéger la repré-

1.

Assemblée Nationale
Comité secret du mardi (soir) 22 mars 1871 à Versailles

Sommaire. M. de Brocard et M. de La Roche
- Brocard
Larochethulon ~~une proposition tendant~~
à convoquer immédiatement un bataillon
de volontaires ~~appelés~~ dans tous les départements
où son organisation sera jugée possible par
l'Autorité, un bataillon de volontaires
appelé à concourir avec l'armée et la Marine
à la défense sous les ordres de l'Assemblée
Nationale, l'ordre, la Société et
l'union de la Patrie. ~~Proposition~~
de M. Léon tendant à faire envoyer par
le Gouvernement un corps de volontaires

sentation nationale et « *défendre l'ordre, la société et l'unité de la Patrie* ». Sur la suggestion de Thiers — ce sera sa seule intervention — ces deux résolutions sont fusionnées, reçoivent le soutien du pouvoir exécutif et sont renvoyées en commission pour avis. S'engage alors un débat sur la procédure d'urgence. Les députés veulent faire adopter la proposition gouvernementale sur-le-champ.

Charles Floquet, député de Paris et figure des républicains, dépose alors une motion de conciliation avec les auteurs du « *mouvement déplorable qui a ensanglanté Paris* ».

Son argumentaire tient en deux points. Il est « *absolument convaincu que si, à diverses époques de notre histoire contemporaine, on avait accordé à la population parisienne ce qu'elle demandait toujours..., si on avait accordé à la population de Paris des élections municipales, aucun des événements funestes qui se sont produits dans ces derniers mois ne se serait passé* ». Il exprime là la vision des élus parisiens : la Commune, c'est le droit donné à Paris de s'administrer lui-même. Il ne considère pas la dimension sociale et politique de la Commune. « *En concédant la commune avec un petit « c », on évitera la Commune avec majuscule* » (Éric Bonhomme).

Pour court-circuiter les communards, Floquet propose que le gouvernement annonce des élections municipales à Paris dès le 26 mars, faisant le pari que, dans ce cas, les élections convoquées par la Commune ne mobiliseraient qu'une minorité d'électeurs : « *Au lieu de 150 000, 100 000 votants qui pourraient se présenter au scrutin, il n'en viendra pas plus de 15 000, de 10 000* », ce qui délégitimerait l'insurrection...

Ce faisant il exprime l'opinion de la grande majorité des élus parisiens qui, à l'instar de Tirard, maire radical du II^e arrondissement,

désapprouvent l'insurrection, mais veulent éviter la guerre civile. « *Faire la guerre ou désarmer*. » Plutôt que de combattre l'insurrection, ils suggèrent de la désarmer en faisant les concessions nécessaires : doter Paris, comme toutes les communes de France, des libertés municipales.

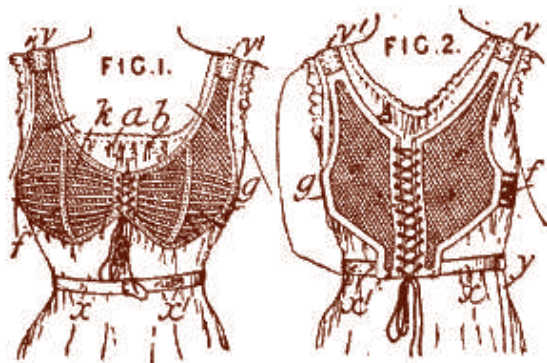
Ce que l'on doit souligner, c'est que cet argumentaire trouve un écho auprès de certains députés de droite. Ainsi l'amiral Saisset, héros du siège de Paris et député monarchiste de la capitale, volontaire pour une mission de conciliation, mais qui, au moment d'intervenir, en est dissuadé après un bref entretien avec Thiers.

La commission propose le rejet de la proposition Floquet, au motif que des élections communales auront lieu dans toute la France au plus tard le 10 avril. Une bataille s'engage alors sur les dates : le 26 mars ? le 15 avril ? le 5 avril ? le 10 avril ?

Après une longue bataille de procédure et d'amendements, Jules Grévy, refusant un vote contradictoire entre la proposition Floquet et la proposition gouvernementale, finit par mettre au vote une unique résolution : « *L'Assemblée, considérant qu'un projet de loi relatif aux élections municipales de toutes les communes de France, y compris la ville de Paris, est actuellement soumis aux délibérations de l'Assemblée, qui en a déclaré l'urgence, et que le gouvernement a pris l'engagement de faire procéder aux élections avant le 10 avril en proposant un article additionnel au projet de loi, passe à l'ordre du jour* ». C'est une manière de clore le débat. Mise aux voix, cette résolution est adoptée. Il est deux heures du matin.

« *Vous serez responsables de ce qui va suivre !* » s'exclame alors Clemenceau, qui n'était pas intervenu dans le débat.

La saga familiale des Cadolle



La famille Cadolle est sans conteste dominée par la figure d'Herminie Cadolle. Elle n'est pas seulement à l'origine du soutien-gorge moderne, elle est la première à avoir occupé au début des années 1880 le poste de trésorière dans notre vénérable association.

UNE FAMILLE PENDANT LA COMMUNE DE PARIS. En mai 1860, à Beaugency, cité médiévale sur la Loire située entre Blois et Orléans, est célébré le mariage d'un

enfant du pays, Ernest Philippe Cadolle, ouvrier peintre né en 1831 avec Eugénie Herminie Sardon. La jeune mariée, âgée de 18 ans, est originaire du village de Saint-Fargeau, dans le département voisin de l'Yonne, et elle est fille de couvreur. L'année suivante, naît leur fils unique, prénommé Alcide.

Attirée par l'expansion économique de la capitale, la famille monte à Paris, à une date

que nous ignorons. L'exode rural est alors un phénomène massif en France. La famille s'installe dans le quartier populaire de la Villette, rue d'Aubervilliers. Le couple trouve facilement à s'embaucher. Lui est peintre dans l'industrie du bâtiment, prospère grâce aux grands travaux d'aménagement d'Hausmann. Elle, ouvrière corsetière, est employée dans un des nombreux ateliers de confection de la capitale qui utilisent massivement une main-d'œuvre féminine et contribuent à la renommée de la mode parisienne.

Le couple Cadolle ne joue qu'un rôle mineur pendant la Commune de Paris, et limité à son arrondissement. Herminie est visiblement la plus engagée. Sans doute fréquente-t-elle, depuis le siège, le comité de vigilance des femmes du XVIII^e qu'anime Louise Michel dont elle devient l'amie. Surtout, elle participe à l'organisation féministe composée en grande

partie d'ouvrières, l'Union des femmes pour la défense de Paris et les soins aux blessés¹. Son mari, enrôlé dans la Garde nationale également depuis le siège, est simple garde dans une compagnie sédentaire du 238^e bataillon. Jugé par le 5^e conseil de guerre, il affirme avoir repris son travail après l'armistice, et avoir réintégré son bataillon seulement le 25 avril avant de rentrer chez lui au début de la Semaine sanglante. Il est condamné, malgré tout, en mai 1872 à deux ans de prison et dix ans de privation de ses droits civiques, peine réduite de moitié en octobre. De même, Herminie Cadolle est arrêtée et détenue à la prison de Rouen, faute de places en région parisienne, avant d'être transférée à la prison

des Chantiers à Versailles, où elle retrouve Louise Michel. Finalement, après six mois de captivité, elle est relaxée.

LE RETOUR DES AMNISTIÉS. La répression versaillaise est implacable et Paris reste soumis à l'état de siège jusqu'en 1876. La campagne difficile de l'amnistie à partir de 1875 redonne espoir à beaucoup de proscrits. Cependant, le mouvement se divise. Face au Comité de secours aux familles de détenus politiques², mis en place par Jean-Louis Greppo dès 1871, un Comité socialiste d'aide, favorable à une amnistie plénière, se constitue au moment du vote de la loi d'amnistie partielle en 1879.

Profondément marquée par les événements

Extrait du *Radical* du 3 décembre 1881

L'Etoile, avenue de Wagram, 41, un grand bal de nuit avec tombola, au profit de l'Œuvre des loyers du 17^e arrondissement. Cette œuvre, fondée il y a à peine deux ans, assure déjà l'asile à 41 vieillards.

Le prix d'entrée est de 5 francs pour une personne, et 10 francs pour une famille.

Dimanche, 4 décembre, à huit heures du soir, mairie du IV^e arrondissement (salle des Fêtes).

Conférence-concert au profit de l'école laïque libre de jeunes filles, 17, rue Jean Lantier.

On trouve des billets au siège de la Société, 17, rue Jean-Lantier.

La Société la Solidarité des proscrits de 1871, dans sa réunion du 21 novembre 1881, (salle Marty) s'est constituée en nommant ses délégués.

Les délégués, comme il est dit dans les statuts, forment le conseil d'administration.

Ils invitent leurs amis à donner leur adhésion au délégué de leur arrondissement.

Le délégué remettra les statuts au nouvel adhérent.

Extrait des statuts :

Article 2.

Le but de la Société est exclusivement humanitaire. Elle a pour objet d'établir un centre commun de relations amicales entre les sociétaires et de leur venir en aide par tous les moyens en son pouvoir.

A cet effet, la Société facilitera par des réunions périodiques, les rapports des membres entre eux.

Elle contribuera, dans la mesure de ses forces, au placement de ceux qui seront sans emploi.

Elle fera visiter et secourir les sociétaires dont l'infortune lui sera signalée et, en tout mot, ne négligera rien pour justifier son titre de *Société de Solidarité*.

Ont été nommés délégués les citoyens dont les noms suivent :

2^e arrondissement : Renard, passage Saumon, 6. — 3^e, Champy, rue Chapon, 8. — 4^e, citoyenne Cadolle, rue Saint-Antoine, 112. — 5^e, Lacour, rue Clerc, 51. — 9^e, Our rue Rodier, 12. — 10^e, Van Laële, rue des Naigriers, 33. — 11^e, Gallet, faubourg

de 1871, Herminie Cadolle accepte le poste de trésorière et participe alors à l'accueil des déportés de retour de Nouvelle-Calédonie. En novembre 1880, aux côtés d'H. Rochefort et de Clemenceau, c'est elle qui avec Marie Ferré escorte, au milieu de la foule, Louise Michel, à sa descente du train en gare de Saint-Lazare. Elle sera présente à l'arrivée des convois jusqu'en juin 1881. Ce jour-là, aux côtés du « comité bourgeois », elle reçoit à Montparnasse, dans l'indifférence, les derniers amnistiés à qui un petit pécule est distribué à chacun, et un souper est offert chez un marchand de vin.

Au nom du Comité d'aide aux amnistiés, H. Cadolle assiste aussi aux obsèques d'anciens

communards (A. Blanqui, Marie Ferré, A. Trinquet). Finalement, lorsque le comité se dissout en 1881, il est remplacé par la société, la Solidarité des proscrits de 1871, ancêtre de notre association et qui s'est constituée à Paris, salle Marty, le 22 novembre 1881³. Membre fondatrice avec son mari, elle conserve son poste de trésorière. Outre le soutien aux anciens communards en difficulté, l'association entend relayer le combat des survivants de la Commune pour défendre la mémoire de leur révolution. A plusieurs reprises déjà, Herminie Cadolle elle-même s'est illustrée.

En 1880, lors d'une manifestation au cimetière de Levallois-Perret, pourtant interdite par le préfet L. Andrieux, elle est inculpée pour avoir proféré sur la tombe de T. Ferré : « Ferré, nous honorons ta mémoire ! Nous te vengerons. ». Devant le tribunal et les dix autres prévenus, Mme Cadolle surenchérit : « *Nous voulons honorer nos morts comme vous honorez les vôtres* »⁴. Elle est remise en liberté. Par contre, son fils âgé de 19 ans, également inculpé, est condamné pour outrage à agent. La même année, en 1880, elle inaugure par son témoignage accablant une vigoureuse campagne menée par *L'Intransigeant* contre le lieutenant Marcerou, ancien geôlier-chef accusé de sévices sur les détenus de la prison des Chantiers en 1871⁵. Au final, le rapport de la Commission d'enquête chargée de l'affaire, et qui est remis au Garde des Sceaux en décembre 1880, conclut à l'annulation pure et simple de l'enquête.

Temple, 108. — 12^e, Devigne, rue Chaligny, 5. — 13^e, Demangel, rue des Gobelins, 13. — 14^e, Martelet, rue Chatelain, 14. — 15^e, Paten, rue du Château, 47. — 18^e, Liberge, rue Laghouet, 21. — 19^e, Bégnaud, rue de l'Atlas, 11. — 20^e, Berthier, rue Julien-Lacroix, 62. — Vincennes, Lenoir, chemin des Carrières, 9. — Montreuil, Raffé, rue du Parc, 99. — St-Ouen. Blein, rue du Four, 45.

La trésorière,

Citoyenne Cadolle, r. St Antoine, 112.

Le Secrétaire,

Citoyen Berthier, r. Julien-Lacroix, 62.

Le samedi 3 décembre, à huit heures du soir, grande conférence publique donnée par la Libre-Pensée du dix-septième arrondissement.

Conférenciers :

1^o Le citoyen Raoul Canivet, qui traitera le Cléricalisme ;

2^o Le citoyen Edmond Lepelletier, qui traitera la Libre-Pensée à Paris et en province ;

3^o Sous la présidence du citoyen Henri Maret, député de l'arrondissement, assisté du

LA CRÉATION D'UNE MAISON DE LINGERIE.

En octobre 1886, Herminie Cadolle marie à Paris son fils Alcide, ouvrier typographe. Jeune militant socialiste, il a choisi comme témoins les anciens communards, Benoît Malon et

Zéphyrin Camélinat, récemment élu député de Paris. Peu de temps après, au début de l'année 1887, Herminie, probablement veuve, décide de quitter la France. Elle s'installe en Argentine, pays en plein boom économique qui a accueilli des communards en exil. Rapidement à Buenos Aires, elle ouvre une boutique de lingerie, avec un réel succès. Militante convaincue de l'émancipation féminine, elle entend libérer les femmes de l'oppression du corset. Elle est la première à avoir l'idée de le couper en deux sous la poitrine. Son invention est à l'origine du soutien-gorge moderne. Le mot n'entrera dans le dictionnaire Larousse qu'en 1904, se substituant selon toute vraisemblance à « maintien-gorge », proposé initialement par Herminie Cadolle.

C'est à Paris au cours des Expositions universelles de 1889 et 1900 qu'elle présente ses créations. Son premier modèle baptisé « Bien-être » passe inaperçu. Plus tard, en 1898, elle dépose le brevet sur le corselet-gorge. De retour définitivement en France, elle ouvre en 1910 un atelier et une boutique au 24 rue de la Chaussée-d'Antin, et fonde la maison de lingerie Cadolle, qui aujourd'hui encore est une entreprise familiale prospère.

Elle meurt à 82 ans, en janvier 1924, dans sa propriété de Saint-Cloud. Politiquement, elle était discrète, si ce n'est au moment de l'Affaire Dreyfus où elle s'engagea en sa faveur, signant une pétition de soutien au colonel Picquart ⁶.

 **ÉRIC LEBOUTELLIER**



(1) C. Rey, A. Gayat, S. Pepino, *Petit dictionnaire des femmes de la Commune*, Ed. Le bruit des autres, 2013; (2) M. Cerf, *Le Comité de secours pour les familles des détenus politiques*, *La Commune*, N° 16, janv. 1982; (3) *Le Radical*, 3 décembre 1881; (4) *Le Rappel*, 2 décembre 1880; (5) Mme Hardouin, *La détenue de Versailles en 1871*, Les Amis de la Commune 1871, 2005; (6) *L'Aurore*, 28 novembre 1898



La vie tumultueuse d'Auguste Bartholdi

Qui se souvient d'Auguste Bartholdi ? Qui reconnaît en lui le sculpteur de la statue de la Liberté à New-York et du Lion de Belfort ? Pourtant sa vie tient du roman. Il rencontre Garibaldi et participe aux combats de 1870 près de Colmar, sa ville natale, où un musée retrace sa vie.

Le 13 septembre 1870, Auguste Bartholdi est nommé adjudant major du 1^{er} bataillon. Les ordres du préfet du Haut-Rhin sont précis : « Vous prendrez les armes à trois heures du matin, sans bruit et sans donner l'éveil. Vous vous porterez sur la route à Horbourg, à environ un kilomètre de la ville. Si les forces ennemies sont trop nombreuses, vous vous repliez sur Colmar »¹. A la tête d'une escouade, Bartholdi se précipite à leur rencontre. Le combat s'engage sur le pont de Horbourg, très vite en défaveur des Français, qui compteront plusieurs tués. « Les Badois vainqueurs de cent-cinquante francs-tireurs et d'une centaine de gardes nationaux occupaient triomphalement la ville de Colmar avec tout un corps d'armée », écrit-il dans son journal. Le sculpteur édifiera le monument funéraire des trois francs-tireurs morts au combat. En octobre 1870, Bartholdi est

nommé aide de camp de Garibaldi, commandant de l'armée des Vosges, composée de francs-tireurs volontaires. « *Entre les deux hommes naît une véritable amitié. Ils parlent de politique, de philosophie et de religion. Ils se découvrent des convictions communes* »¹.

Le 13 février 1871, à l'Assemblée repliée à Bordeaux, Victor Hugo prend la défense du « *seul général ayant combattu pour la France, qui n'ait pas été vaincu* ». Bartholdi accompagnera le combattant à la chemise rouge jusqu'à son retour en Italie. Le 15 février 1871, il note dans son journal : « *Adieux émouvants. Garibaldi nous embrasse.* »

UN LION COLOSSAL ET TERRIBLE DANS SA FUREUR

Proche des républicains modérés comme Léon Gambetta et Adolphe Crémieux, tous deux ministres du gouvernement de la Défense nationale, Bartholdi condamne la Commune qu'il accuse de diviser la France. Fin 1871, la ville de Belfort décide d'ériger un monument commémoratif en hommage aux 103 jours de résistance de la

Dans la cour du Musée Bartholdi, à Colmar, le bronze « Les Grands soutiens du monde », 1902.



population face aux Prussiens². A la stupéfaction de la municipalité, Bartholdi lui propose de sculpter, sous la citadelle qui domine la ville, « un lion colossal harcelé, acculé et terrible encore dans sa fureur ». Achevée en 1880, la statue mesure 11 m de haut sur 22 m de long. Dans la salle du *Lion* de Belfort, située au premier étage du musée de Colmar, une vitrine présente plusieurs maquettes en terre cuite du monument. Après le *Lion*, Bartholdi s'attaquera à une statue encore plus démesurée : *La Liberté éclairant le monde*, plus connue sous le nom de statue de la Liberté, pour célébrer le centenaire de l'indépendance des

États-Unis (1776-1876). Le musée de Colmar possède la maquette la plus ancienne (1870) conservée à ce jour, ainsi que les photos originales des différentes étapes de sa construction dans l'atelier de la rue de Chazelles, près du parc Monceau, à Paris. « *Mon œuvre sera gigantesque, exécutée avec des plaques de cuivre repoussé, martelées et rivées. (...) Vous, Gustave Eiffel, le magicien du fer, pourrez-vous la réaliser ?* lui demande le statuaire¹ ».

LA LIBERTÉ DOMINANT LES TOITS DE PARIS

« *J'ai déjà en projet une grande tour, qui viendra se poser au centre de Paris, mais votre idée me plaît. Il faudra redouter les tempêtes et la corrosion de l'air marin. La charpente intérieure sera difficile à édifier. Quelles seront les dimensions de l'œuvre ?* » « *La Liberté fera 46 m de haut. Environ 100 m avec le socle de 3 m de large, lui répond Bartholdi. La tête mesurera un peu plus de 5 m, le bras droit 13 m sans la torche ; l'index de la main 2,5 m. J'estime le poids général autour de 225 tonnes* »¹. Bientôt le corps de la statue s'élève au-dessus des toits de Paris, attirant de nombreux curieux dans l'atelier. Parmi lesquels Victor Hugo qui effectuera sa visite une fois l'œuvre achevée, le 29 novembre 1884, quelques mois avant sa mort. Malgré ses 82 ans, le poète voulut gravir les dix étages à l'intérieur de la statue, mais on l'en dissuada. Quelques mois plus tard, il écrira ces mots à Bartholdi : « *La forme au statuaire est tout et ce n'est rien. Ce n'est rien sans l'esprit ; c'est tout avec l'idée* »².

 JOHN SUTTON

(1) Pierre Vidal et Christian Kempf, *Bartholdi par l'esprit et par la main*, les créations du Pélican (2000). (2) *La Toilette du lion de Belfort*, article paru dans le bulletin *La Commune*, n°44.

1870-1871

Garibaldi et l'armée des Vosges

Le patriote et général italien Giuseppe Garibaldi a apporté son appui à la République française pendant la guerre de 1870. Avec ses fils Menotti et Ricciotti, il a combattu et vaincu les Prussiens en Bourgogne, d'octobre 1870 à janvier 1871.

A

près la défaite de Sedan, le 2 septembre 1870, les armées prussiennes occupent rapidement tout l'est de la France.

Giuseppe Garibaldi, héros des guerres d'unification de l'Italie, et ardent républicain, se met, dès le 4 septembre 1870 au service de la République française. Il arrive à Marseille le 7 octobre et rencontre, à Tours, Gambetta qui le charge d'organiser l'armée des Vosges dans l'est de la France.

Garibaldi installe son état major à Dôle, dans le Jura, le 14 octobre. Il est assisté de ses fils Menotti et Ricciotti, de son gendre Stéfano Canzio, de Joseph Bordone, un Avignonnais d'origine italienne qui avait participé avec lui aux guerres d'unification de l'Italie, du général Josef Bossak-Hacké qui avait participé, en 1863, à l'insurrection polonaise contre l'empire russe. L'armée des Vosges était composée de gardes mobiles, de gardes nationaux originaires des Alpes-Maritimes



et de Savoie, de corps francs de l'est et du sud-est de la France, de volontaires étrangers : polonais, hongrois, espagnols américains et surtout italiens.

Le 9 novembre, Garibaldi établit son quartier général à Autun, à une soixantaine de kilomètres au sud-ouest de la capitale bourguignonne. Le 11 novembre, il organise son armée de 10 000 hommes en quatre brigades.

Quand l'armée des Vosges prend position, Dijon est occupée depuis le 30 octobre par les armées badoises alliées aux Prussiens. Dans son avancée dans la vallée de la Saône vers Lyon, l'armée prussienne est stoppée par des francs-tireurs, le 5 novembre, à Nuits-Saint-Georges. Elle se replie à Dijon d'où elle doit se contenter d'effectuer des

sorties souvent contrariées par l'action des francs-tireurs qui, bénéficiant du soutien de la population, tendent des embuscades comme à Vougeot, le 20 novembre.

De novembre 1870 à janvier 1871, l'armée des Vosges tente de reprendre la capitale de la Bourgogne. Elle harcèle l'armée prussienne par des opérations de guérilla qui immobilisent sur place le gros des troupes ennemies. Le 19 novembre, Ricciotti Garibaldi fait 200 prisonniers allemands à Chatillon-sur-Seine, à 80 km au nord de Dijon, et s'empare d'armes et de munitions.

Le 14 janvier 1871, Giuseppe Garibaldi installe son état-major à Dijon reconquise sur les Prussiens. Du 21 au 23 janvier, 4 000 Prussiens tentent de reprendre Dijon. Ils sont repoussés par les Garibaldiens qui ont la satisfaction, le 23 janvier, de s'emparer du drapeau du 61^e régiment poméranien. Ce drapeau, l'un des deux seuls pris aux Allemands pendant la guerre de 1870, sera exposé aux Invalides jusqu'en 1940 et sera alors récupéré par les occupants allemands. Le 26 janvier 1871, les Garibaldiens défilent dans Dijon pour célébrer l'une des rares victoires françaises de la guerre de 1870.

Aux élections législatives du 8 février 1871, Giuseppe Garibaldi est élu député des Alpes-Maritimes, de la Côte-d'Or, de la Seine, du Doubs et d'Algérie. Le 12 février, devant l'Assemblée siégeant à Bordeaux, il renonce à ces mandats et demande la parole pour proposer que le parlement honore tous les volontaires étrangers qui avaient combattu pour la France. Le président de l'Assemblée refuse cette intervention et Garibaldi sort sous les huées des députés versaillais majoritairement monarchistes. Le 8 mars 1871, devant la même Assemblée, Victor Hugo proteste en ces termes : « *Garibaldi est le seul des généraux qui ont lutté pour la France, le seul qui n'ait pas été vaincu. Il y a trois semaines, vous avez refusé de l'entendre. Aujourd'hui vous refusez de m'entendre.*

Cela me suffit. Je donne ma démission ». Garibaldi rentre alors en Italie et se retire dans l'île de Caprera, au large de la Sardaigne, où il meurt en 1882.

Dijon a honoré Giuseppe Garibaldi en érigeant une statue à son effigie en 1900. Ce monument a été fondu par les occupants allemands en 1944. Un buste de Garibaldi a été érigé en 1961, rue Jean-Jacques Rousseau. À la demande de l'AMAG (Association franco-italienne de mémoire de l'armée des Vosges) présidée par Anita Garibaldi-Jallet, arrière-petite-fille du héros des Deux Mondes, le buste de Garibaldi a été transféré et inauguré le 13 octobre 2014, dans le parc du château de Pouilly, près de l'endroit où les Garibaldiens s'étaient emparés d'un drapeau allemand, le 23 janvier 1871 (notre photo).

 YVES LENOIR



COMITÉ DE DIEPPE

Après sa participation, le dimanche 23 novembre 2014, à la fête de l'Humanité à Rouen, le comité de Dieppe a appelé comme chaque année à un rassemblement quai Henri IV devant la plaque commémorant le passage par Dieppe de Louise Michel, lors de son retour de déportation, le 9 novembre 1880. Devant une trentaine de personnes auxquelles s'étaient joints cinq amis et amis de notre association nationale, Nelly Bault, la co-présidente du comité dieppois, a rappelé les diverses actions locales, insistant sur la prochaine mise en vente d'une brochure, *Les Dieppois au temps de la Commune de Paris*, résultat du travail de recherches de Guy Descamps, enrichies par Gérard Maisse, co-président. Ces documents n'étaient consultables jusqu'à présent que sous la

forme d'une exposition éponyme proposée maintes fois aux Dieppois.

Guilaine Maisse, la secrétaire, a quant à elle rappelé l'œuvre de la Commune, ce gouvernement par le peuple et pour le peuple, dans ses avancées démocratiques. Puis Françoise Bazire, secrétaire nationale, a pris la parole pour annoncer les événements nationaux qui devraient marquer l'année 2015, notamment la célébration du centenaire de la mort d'Édouard Vaillant, délégué à l'Instruction publique.

La cérémonie s'est terminée par le chant révolutionnaire : *La Commune n'est pas morte !* et a été suivie du traditionnel banquet à la ferme aux chèvres du Val de Bures où les 17 participants ont chanté la Commune dans une atmosphère très conviviale. **■ GUILAINE MAISSE**



AUTOUR DU DÉVOILEMENT D'UNE PLAQUE EN L'HONNEUR DES ÉLUS DE LA COMMUNE DU III^E ARRONDISSEMENT

Pour mieux connaître l'histoire de la Commune de Paris, ses origines, son œuvre, ses enjeux politiques et sociaux, la mairie du III^e a souhaité, à la faveur du dévoilement de la plaque en l'honneur des élus de la Commune en 1871 dans leur arrondissement, présenter durant deux semaines, notre exposition générale sur la Commune ainsi que celle thématique sur la Commune et les Femmes, et enfin, la tenue d'une conférence de notre présidente d'honneur, Claudine Rey.

Notre association est conviée ce 13 novembre 2014 à l'inauguration de la plaque des élus de l'arrondissement en 1871, ayant fait office de maires lors de la Commune de Paris.

Cette plaque permet d'honorer les hommes élus le 26 mars 1871 qui ont permis la réalisation dans l'arrondissement d'une école élémentaire, de l'octroi de fournitures gratuites auprès des instituteurs, démontrant ainsi qu'on peut se passer de la religion dans l'enseignement ; la

NOTRE ASSOCIATION

fin de l'aumône et pouvoir enfin soulager la misère du peuple par la suppression des maisons de secours et leur reprise par les services de la mairie ; un bureau de travail en mairie permettant de centraliser les propositions de travail ; les droits et la reconnaissance des femmes légitimes ou non des gardes nationaux et bien d'autres réalisations.

L'inauguration se poursuit par le vernissage de l'exposition au 1^{er} étage et le discours d'Yves Peschet, maire adjoint en charge de la mémoire et des anciens combattants, qui rappelle le contexte et les grandes lignes de l'action communarde.

Puis vient la prise de parole de Sylvie Pépino, responsable de la commission Patrimoine de notre association, remerciant les édiles du III^e de nous accueillir, ce soir, dans cette maison commune, pour honorer les communnards, élus démocratiquement le 26 mars 1871 :

Antoine Arnault participe à la commission des relations extérieures. Antoine Demay est à la commission de l'enseignement présidée par Édouard Vaillant. Clovis Dupont est membre la commission du travail que préside Léo Fränkel. Jean Louis Pindy est membre de la commission militaire.

Ils sont les représentants de ce peuple de Paris qui a

résisté pendant les quatre mois du siège prussien, de septembre 1870 à janvier 1871, aux bombardements, à la famine, aux épidémies.

Une vie foisonnante anime le III^e arrondissement, à travers les clubs. Ces clubs populaires s'installent dans les églises où les assistants, nombreux, sont largement dominés en nombre, par les femmes. Pas moins de quatre clubs dans cet arrondissement : Club Molière, Club Saint Nicolas-des-Champs, Club Elisabeth, Club de l'Union républicaine centrale à l'école Turgot.

Des arrêtés furent pris dans cet arrondissement : les bons de pains remplacés par des cartes personnelles ; ouverture à la mairie, d'un bureau de placement pour les ouvriers boulangers ; création de dix fourneaux communaux et d'une pharmacie communale ; possibilité de bénéficier des consultations médicales gratuites à la mairie ; création d'une maison des orphelins avec une instruction morale et libre avec des professeurs laïques.



L'Association Internationale des Travailleurs s'installe le 8 janvier 1865, au 44 rue des Gravilliers (III^e arr.), puis à partir de l'été 1869, au 6 rue de la Corderie (aujourd'hui 14). Y siégèrent : la Chambre fédérale des Sociétés ouvrières, le Conseil fédéral des sections parisiennes de l'Association Internationale des travailleurs, le Comité central des 20 arrondissements et le Comité central de la Garde nationale.

Je cite Jules Vallès dans *L'Insurgé* : « Regardez bien cette maison...voici le nouveau parlement...la Révolution en habit d'ouvrier ».

Nous tenons à remercier la municipalité d'avoir attribué à deux places proches de la mairie les noms de : Elisabeth Dmitrieff, membre de l'Internationale, remarquable organisatrice, et de Nathalie Le Mel, elle aussi membre de l'Internationale, et compagne de combat d'Eugène Varlin. Il est important que, dans chaque mairie d'arrondissement, des plaques telles que celle-ci rappellent à tous les citoyens, le combat de ces

hommes et ces femmes. Nous attendons avec impatience que la plaque qui rappelle la présence de la Commune de 1871 à l'Hôtel-de-Ville de Paris soit inaugurée.

En 72 jours, les élus de la Commune et la population de Paris ont réalisé une œuvre démocratique, sociale, culturelle et humaniste, considérable qui peut éclairer encore, par sa modernité, les luttes d'aujourd'hui. La clôture musicale est assurée par Malène et Fanchon qui avec leur talent habituel nous invitent à reprendre des chansons de la Commune.

 **CHARLES FERNANDEZ**

COMMÉMORATION AU MUR DES FÉDÉRÉS DE VERSAILLES-SATORY

L'Association du Mur des Fédérés de Versailles-Satory a organisé, le 29 novembre 2014, une commémoration de l'exécution de Bourgeois, Ferré et Rossel, à Satory, cérémonie à laquelle notre association était invitée.


Par une matinée froide et ensoleillée, nous nous sommes retrouvés en lisière de forêt, devant la plaque commémorative posée à proximité d'un tumulus arboré sous lequel reposent des cadavres de communards. Une trentaine de personnes étaient

présentes : des adhérents de l'association versaillaise, des élus locaux et des membres de notre association dont Claudine Rey, notre présidente d'honneur.

La plaque, abîmée par le temps et quelques déprédations, est scellée sur le haut d'un mur de pierre délimitant jadis les chasses de Versailles. Le Président de l'Association du Mur des Fédérés de Versailles-Satory, Serge Defrance, par ailleurs membre des Amies et Amis de la Commune de Paris 1871, prend la parole pour rappeler les raisons de notre présence au pied de ce mur.

Un historien retrace la période de la fin du Second Empire, la défaite contre la Prusse, la proclamation de la Commune de Paris et sa défaite fin mai 1871 où tant de fédérés vont être fusillés, sans procès, et bien d'autres condamnés à la relégation ou à mort. Bourgeois, Ferré et Rossel seront fusillés. À la suite de la prise de parole de Charles Fernandez au nom de notre association, un dernier intervenant va évoquer la biographie des victimes et le déroulement tragique de leur exécution.


Les différentes interventions sont accompagnées de chants de la Commune. Puis vient l'heure d'un dépôt de gerbe au pied du mur, suivi de *La Marseillaise*.

La cérémonie se termine par le fraternel verre de l'amitié.  **CF**

COMITÉ DE MARSEILLE HOMMAGE À LOUISE MICHEL

Ce samedi 10 janvier 2015, nous avons été plus de cinquante Marseillais à nous rassembler devant l'hôtel où est décédée Louise Michel, dans le boulevard qui mène aux escaliers de la gare Saint-Charles. Les prises de parole du président de notre comité de Marseille, ainsi que celles faites au nom de la Libre Pensée, d'un mouvement féministe des Bouches-du-Rhône, d'un parti, de Promémo (Association Provence, Mémoire et Monde ouvrier), du président du Comité d'Intérêt de Quartier, prises de parole qui, précédées de la minute de silence honorant les caricaturistes de *Charlie Hebdo* et les autres victimes des odieux assassinats du 7 janvier, ont porté autant sur la vie de cette indomptable militante que sur l'actualité de son combat.

Puis nous nous sommes rendus sur l'emplacement à proximité, que nous avons nommé Place Louise Michel, où nous attendaient de jeunes architectes qui réalisaient un aménagement à leur idée, avec un superbe « Louise » sur un mur.

Nous avons fini dans la convivialité avec un thé à la menthe puis, pour certain(e)s, un couscous.  **MICHEL KADOUCHE**

LE COMITÉ AUVERGNE EN 2014

Le 8 décembre 2014, à Clermont Ferrand, se tenait l'assemblée générale du comité Auvergne des Amies et Amis de la Commune de Paris. Cette première année d'existence a été marquée par plusieurs initiatives.

Le jeudi 27 mars, Jean-Louis Robert a tenu une conférence sur le thème : « place au Peuple, place à la Commune ».

Le samedi 15 novembre s'est tenu le Salon du livre *Histoire et actualité* à la Maison du Peuple de Clermont-Ferrand, où nos amis Jean-Claude Mairal et Philippe Bourdin ont présenté leurs livres. Plusieurs débats se sont déroulés et la journée s'est terminée par une table ronde sur la Commune avec Jean-Louis Robert, André Chassigne, député du Puy-de-Dôme, Pierre Juquin, universitaire, et Éloi Valat, dessinateur.

Environ 150 personnes étaient présentes, qui ont ensuite visité avec une grande attention les deux expositions présentées à cette occasion : « l'histoire de la Commune » et « la Commune et les femmes ». Quatre nouvelles adhésions ont été enregistrées ce jour-là.

Les projets de l'année 2015 seront consacrés au 110^e anniversaire de la mort de Louise Michel avec l'organisation, au cours de l'année, de conférences

dans diverses communes. Un banquet communard sera organisé, dont la date n'est pas encore fixée, mais qui pourrait avoir lieu en septembre.

Les idées ne manquent pas à nos amis pour aller à la rencontre du public et lui faire découvrir la Commune. Nous leur souhaitons un grand succès.

 FRANÇOISE BAZIRE

AFFAIRE LOUIS ROSSEL

Samedi 29 novembre 2014 : au cimetière protestant de Nîmes, des membres de l'association « Les Amies et Amis de la Commune de Paris-1871 » et des Libres Penseurs ont rendu hommage à Louis Rossel.

Louis-Nathaniel Rossel, né le 9 septembre 1844 à Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord) et exécuté le 28 novembre 1871 au camp de Satory à Versailles, fut le seul officier supérieur de l'armée française à avoir rejoint la Commune de Paris en 1871 (dès le 19 mars 1871) et à y avoir joué un rôle important comme délégué à la Guerre. Après avoir rappelé qui était Louis Rossel, nous avons déposé sur sa tombe trois roses, une pour la Liberté, une pour l'Égalité et une pour la Fraternité. Puis le trio « Pas pour l'instant... », en s'accompagnant à la guitare et à l'accordéon, a interprété avec beaucoup d'émotion *Le Temps des Cerises*.



La tombe de Louis Rossel

Cette cérémonie s'est déroulée sans beaucoup de publicité en raison d'un désaccord avec le président du conseil presbytéral qui gère le cimetière privé (protestant) où se trouve la tombe de Rossel.

Son refus s'appuie sur la loi de 1905 (!) qui, selon lui, précise que l'attribution de la propriété privée du cimetière à une association culturelle est faite « avec (son) affectation spéciale », c'est-à-dire pour l'exercice public du culte, que toute réunion politique est interdite et que notre demande de manifestation n'ayant pas un caractère strictement culturel, lui est impossible d'y répondre favorablement.

Ce que nous contestons puisque notre association est indépendante des partis politiques et reconnue Mouvement d'Éducation Populaire.

Pourtant, il est avéré que des commémorations organisées par des mouvements de droite, et même d'extrême droite, ont déjà eu lieu dans ce cimetière !

 FRANCIS LABBÉ

HOMMAGE À UN AMI QUI S'EN EST ALLÉ

Notre Ami Jean Mawart s'en est allé. Sa vie fut bien remplie. Elle ne l'a pas épargné, mais il a lutté et toujours gardé l'espoir.

Avec sa disparition, notre association perd un de ses Amis qui ont façonné son histoire : un ami pour qui les idéaux de la Commune représentaient ce que devait être une société plus juste pour les défavorisés.

Fidèle parmi les fidèles à notre association et en particulier à la commission fêtes et événements, il a fait partie de ceux sur qui on pouvait compter pour toutes nos manifestations : parcours du 18 mars, banquet, Mur des fédérés, fête de l'Humanité et fête de la Commune, sans oublier les différentes exposi-

tions et les réunions où il donnait un avis très apprécié par ses copains.

Bon, chaleureux, profondément humain, voilà Jean tel qu'il était et restera. Derrière sa convivialité se cachait un homme plein d'humanité, de sensibilité, bref un homme très attachant.

Au-delà de notre peine, nous sommes heureux pour les uns d'avoir compté au nombre de ses amis, réjouissons-nous pour les autres d'avoir eu le privilège de croiser son chemin.


Jean s'en est allé, mais il restera vivant dans nos pensées, dans nos cœurs et dans nos combats.

 **JOËL RAGONNEAU**

HOMMAGE À BERNARD ARRIO

Notre ami Bernard Arrio vient de nous quitter, avant les fêtes de fin d'année. Impliqué depuis dix ans dans notre association, responsable un temps de la commission Culture et des parcours communards, il avait souhaité récemment pour des raisons de santé alléger ses interventions et participations.

Nous avons encore en mémoire l'exposition et la conférence sur la Commune qu'il avait organisées dans sa ville de Saulx-Les-Chartreux, lors du 140^e anniversaire de la Commune de Paris de 1871.

L'hommage, qui lui a été rendu par une foule importante au crématorium des Ullis (Essonne), témoigne de l'amitié et du respect que Bernard a suscités au long de son existence. Notre association, présente aux obsèques, a rappelé ce chemin parcouru ensemble, avec en partage les valeurs de la Commune. Nous adressons avec émotion nos sincères condoléances à Martine, son épouse, et à ses enfants.  **CF**

HOMMAGE À NOTRE AMI CHRISTIAN CASTRO

Christian Castro nous a quittés, nous avons fêté ses soixante-dix ans au mois de mai dernier. Il fut à l'initiative de la création de notre comité Rhône-Alpes, avec notre ami Roger Long (décédé en 2000). Nous perdons un ami passionné, attachant, qui ne laissait personne indifférent. Nous n'oublions pas tous ces rendez-vous communards à la ferme, chez lui, à Sainte-Croix-en-Jarez, où nous partagions la

tête de veau, en chantant tous ces airs de la Commune qu'il aimait tant. Je terminerai en plagiant le poète, certains diront que d'autres avaient également chanté *Le Temps des Cerises*, mais qu'ils avaient depuis longtemps changé d'opinion, que d'autres que toi ont chanté pour des prunes, toi, tu étais resté fidèle à l'esprit qu'on a vu paraître avec la Commune.

 **CHRISTIAN GAUTHIER**

AULNAY-SOUS-BOIS (93)

SUPPRESSION DE LA PLACE CAMÉLINAT

Le mercredi 15 octobre 2014, était reçue à l'hôtel de ville d'Aulnay-sous-Bois, par Monsieur Beschizza, nouveau maire depuis les municipales de mars 2014, une délégation composée de Messieurs Lantenant et Lefebvre représentant l'association « les Amis de Camélinat », de M. Hernandez, conseiller municipal PCF – Front de gauche et membre de la commission de dénomination des noms de rues, et de Monsieur Bougourd, professeur d'histoire à la retraite.

Cette délégation demandait au maire, de renoncer à présenter le soir même le projet de délibération remplaçant le nom de « place Camélinat » en « place Jean-Claude Abrioux ».

Soutenaient cette démarche un courrier des Amies et Amis de la Commune de Paris 1871 et un autre des élus communistes. Plusieurs pétitions ont par ailleurs été signées par les enseignants du collège le Parc situé sur la place Camélinat et par les habitants de la ville. Il a été rappelé au maire qu'en 1936, la municipalité de l'époque avait décidé de donner le nom de Zéphirin Camélinat à cette petite place du sud d'Aulnay pour commémorer le militant ouvrier mort en 1932. Beaucoup d'habitants de ce quartier tiennent à la dénomination ancienne, inscrite dans la mémoire collective. Le maire a persisté et fait voter au conseil municipal le changement de nom.



Zéphirin Camélinat
en 1929

Rappelons que Jean-Claude Abrioux était l'ancien maire qui, en 1985, s'était signalé en faisant débaptiser les rues Allende et Natha Caputo. Nous dénonçons cette volonté délibérée de supprimer la référence faite à la mémoire d'un communard. Zéphirin Camélinat, ouvrier bronzier, était un homme d'exception. Sous la Commune, il fut nommé directeur de la Monnaie. Il incarnait l'honnêteté et l'intégrité dans la gestion municipale de la Commune de Paris.

XII^e ARRONDISSEMENT DE PARIS

LA COMMUNE CÉLÉBRÉE

Du 13 au 18 janvier derniers, la municipalité du XII^e arrondissement de Paris et les Amies et Amis de la Commune de Paris ont uni leurs efforts pour célébrer la Commune de Paris

Deux expositions de notre association, *L'histoire, l'œuvre et l'actualité de la Commune* et *L'action des femmes* ont été présentées dans la salle des fêtes de la mairie et ont été appréciées par de nombreux habitants de l'arrondissement.


Samedi 17 janvier, une plaque a été apposée dans le hall de la mairie. Elle rappelle que les élus de la Commune ont exercé les fonctions de maire de l'arrondissement du 26 mars au 28 mai 1871.

Évoquant l'œuvre de la Commune, Mme Catherine Baratti-Elbaz, maire du XII^e arrondissement affirme que « *la Commune a préfiguré aussi bien les combats d'hier que les défis de demain... Ces espoirs portés dans le passé sont les défis d'aujourd'hui : le combat pour la République, la liberté, l'égalité et la fraternité doit continuer à être mené.* »



Au nom de l'association des Amies et Amis de la Commune, Chantal Templéraud a présenté les élus de la Commune dans le XII^e arrondissement :

Jean-Baptiste Hubert Geresmes, ouvrier chaisier, délégué du 20^e bataillon au comité central de la Garde nationale, condamné aux travaux forcés à perpétuité. Julien Fruneau dit Dupetit, charpentier, membre de l'Internationale, signataire de l'appel des Vingt arrondissements, « *Place au peuple, place à la Commune !* » Condamné par contumace à la déportation, il se réfugie à Genève. Alphonse Lonclas, ouvrier dans une fabrique de boutons rue de Bercy ; le 28 février, il a fait transporter les canons stockés gare de Lyon pour les mettre à l'abri des versaillais sur un terrain vague de la rue Crozatier. Condamné à mort par contumace, il se réfugie en Suisse. Jean-Philippe Fenouillas dit Philippe, négociant en vins, et à ce titre, maire délégué de Bercy et maire du XII^e arrondissement. Condamné à mort par le conseil de guerre de Versailles, il est fusillé le 22 janvier 1873.

Dimanche 18 janvier, un parcours historique sur la Commune de 1871 dans le XII^e arrondissement était présenté et commenté par Jean-Pierre Theurier qui, de la place de la Bastille à la mairie du XII^e, a évoqué l'histoire de la Commune dans l'arrondissement et l'action des communards qui ont laissé une œuvre impérissable en matière de démocratie, de progrès social, d'égalité entre hommes et femmes, de reconnaissance des étrangers comme citoyens à part entière, de laïcité et d'école laïque pour les jeunes garçons et filles.  YL



L'exposition *Victor Hugo en exil*, présentée au Musée des lettres et manuscrits de Bruxelles jusqu'au 29 mars, retrace l'itinéraire de l'écrivain proscrit, de Bruxelles à Guernesey, à travers des correspondances et des dessins exceptionnels.

VICTOR HUGO EN EXIL

Le 2 décembre 1851, Louis-Napoléon Bonaparte dissout l'Assemblée nationale. Face à ce coup d'État, Victor Hugo lance un appel aux armes. Le 4 décembre, les barricades dressées sur les boulevards sont prises d'assaut par l'armée qui tire également sur la foule. La révolte est réprimée dans le sang. Victor Hugo, qui s'est rendu sur place, constate l'horreur du crime. Le lendemain, Juliette Drouet, sa maîtresse, emmène l'écrivain chez des amis, les Lanvin. Un plan de fuite est échaudé : Hugo utilisera le passeport de Jacques-Firmin Lanvin, typographe, pour passer la frontière. Alexandre Dumas vient prévenir Adèle, la femme d'Hugo, que le gouvernement cherche à le faire assassiner. Le 8 décembre, l'appartement de Juliette est perquisitionné et Lanvin interrogé par la police. Le 11, l'écrivain se rend à la gare du Nord et prend le train de nuit pour Bruxelles. Le 12 décembre, il descend à la gare du Midi. Le lendemain, Hugo rend visite au ministre de l'Intérieur Charles Rogier, qui lui délivre un permis de libre circulation. Il lui fait part de son intention d'écrire « *l'histoire immédiate et toute chaude du coup d'État* » et s'engage à quitter la Belgique après la publication de l'ouvrage. Sa maîtresse, Juliette Drouet, le suit. Par respect des convenances, ils ne se voient pas en public. Juliette est logée au 11 bis de la Galerie des Princes, au-dessus de l'actuelle librairie *Tropismes*.



Napoléon le Petit fait Hugo le Grand

Le 9 janvier 1852, Hugo est officiellement expulsé de France. Les proscrits républicains affluent à Bruxelles et se réunissent pour assister à des conférences au Cercle artistique et littéraire de Bruxelles dans la Galerie de la Reine (l'actuelle Taverne du Passage), auxquelles assistent Alexandre Dumas et Victor Hugo. Ce

dernier s'installe au n° 16 de la Grand place, dans la maison du Moulin à vent. À l'arrivée de son fils Charles, il déménage au n° 27, dans la maison du Pigeon. Charles parle ainsi de ce logement : « *C'était tout juste le nécessaire, mais l'œil allait droit à la haute fenêtre ouverte sur l'Hôtel de Ville, et alors ce logis s'éclairait de poésie, d'art et d'histoire.* » Le père et le fils apprécient là l'hospitalité belge. Grâce à Pierre-Jules Hetzel, qui deviendra l'éditeur de Jules Verne, un contrat d'édition est signé avec Jean-Baptiste Tarride, libraire-éditeur bruxellois. Il est convenu que *Napoléon le Petit* sera publié en deux formats, dont l'un, plus petit, facilitera la diffusion clandestine du pamphlet en France. Un exemplaire annoté par l'auteur et par son éditeur est présenté dans l'exposition. « *Il faut que cela tombe comme une bombe* », écrit Hugo à sa femme. Le 1^{er} août 1852, quelques jours avant la publication du livre, il honore sa promesse et quitte le sol belge. Depuis le port d'Anvers, Victor Hugo rejoint l'île de Jersey où la famille est réunie au grand complet à Marine-Terrace, lourde bâtisse blanche sur la grève d'Azette, entre ciel et mer.

Quand la liberté rentrera, je rentrerai

« *Nous sommes ici dans un ravissant pays (...)* De la côte on voit la France », s'exclame le poète. C'est le début de dix ans d'exil dans les îles anglo-normandes, dix ans pendant lesquels il n'oubliera pas Bruxelles, où toutes ses œuvres seront publiées. Pendant ce temps, *Napoléon le Petit* est traduit en plusieurs langues : *Napoleon el pequeno*, *Napoleon the little*, si bien qu'un million d'exemplaires circulent dans le monde ! Victor Hugo proteste violemment à l'annonce de l'expulsion de trois exilés français, éditeurs d'un journal local de Jersey. Le résultat ne se fait pas attendre. Quelques jours plus tard, il est à son tour expulsé par le gouverneur. Le 31 octobre 1855, il s'em-

barque pour Guernesey. Grâce au succès des *Contemplations*, il achète Hauteville House. « *Me voici proscrit français et landlord anglais* », plaisante-t-il. Le 16 août 1859, Napoléon III décrète l'amnistie pour tous les proscrits.

Les deux tiers acceptent de rentrer en France. Mais Victor Hugo ne transige pas et refuse d'en profiter : « *Fidèle à l'engagement que j'ai pris vis-à-vis de ma conscience, je partagerai jusqu'au bout l'exil de la liberté. Quand la liberté rentrera, je rentrerai.* » Le 30 juin 1861, le romancier achève l'écriture des *Misérables*. À travers cette « *épopée sociale de la misère* », il se livre à un violent réquisitoire contre la « *damnation sociale* ».

Les trois problèmes du siècle

« *Tant que les trois problèmes du siècle, la dégradation de l'homme par le prolétariat, la déchéance de la femme par la faim, l'atrophie de l'enfant par la nuit, ne seront pas résolus (...)* des livres de la nature de celui-ci pourront ne pas être inutiles », écrit l'auteur dans la préface. Le 19 juillet 1870, la France déclare la guerre à la Prusse. Le 17 août, Hugo préparant son retour, arrive à Bruxelles. Il y apprend la défaite de Sedan et la capitulation de Napoléon III.

Le 5 septembre, au lendemain de la proclamation de la III^e République, accompagné de sa famille et de Juliette, il rentre en France après dix-neuf années d'exil. Gare du Nord, les Parisiens, venus en masse, lui réservent un accueil triomphal. « *Citoyens, j'avais dit : le jour où la République rentrera, je rentrerai. Me voici* », déclare Victor Hugo.

 **FRANÇOIS PERIN**

• Musée des lettres et manuscrits :

1, Galerie du Roi, Bruxelles. Tél. (depuis la France) : 00 32 2 514 71 87 Site Internet : www.mlmb.be

• Lire « Belgique, terre d'asile », dans *La Commune* n°58, p. 11.

LA COMMUNE INSPIRE UN JEUNE ARTISTE-ARTISAN

Les Amis berrichons de la Commune de Paris-1871 ont rencontré un jeune ferronnier d'art qui a créé "l'origine", inspirée du tableau de Courbet "l'Origine du monde".

Question : Julien de Vial, forgeron ? ferronnier ? Réponse : Je suis ferronnier d'art. Forgeron touche un ensemble de métiers sur le travail du fer par le feu. J'ai une formation d'apprenti ce qui permet vraiment de se confronter au métier et d'apprendre sur le tas, en pratiquant.

Il est de tradition de dire que ceux qui travaillent le fer appartiennent au milieu progressiste : oui ? non ? Le métier du fer a permis le développement des métiers industriels. Sans le fer, il n'y aurait pas eu les usines, les voies de chemin de fer... Le Siècle des Lumières est basé sur les métiers du fer, industriels ou artisanaux : l'industriel découle des techniques artisanales. Ferronnier est un métier ancestral. Il mélange énormément d'éléments : le fer qui provient de la terre, le feu, l'air qui sort du soufflet de forge, l'eau pour les trempes. C'est un mélange de tous les éléments, plus la main de l'homme qui permet d'aboutir à quelque chose de fini, de partir du très brut pour arriver au fini.



Le fer fait penser à l'Enfer, au Diable ? Un petit peu : la poussière, le feu, le bruit, cela peut s'en rapprocher. On ne peut pas être ferronnier sans aimer le feu.

Votre raison sociale s'appelle l'Atelier d'Enfer... L'enfer, c'est la chaleur, le feu, la vie, quoi ! C'est d'enfer = c'est super beau ! Et d'en faire = d'en fabriquer. C'est un mot qui

m'est venu dès l'instant où je suis devenu apprenti. Je voulais devenir artisan. Dès le début de ma formation, j'avais le nom de mon entreprise, cela regroupe mon état d'esprit, ma façon de faire, cela me correspond bien.

Quelques Amis berrichons de La Commune de Paris ont remarqué une de vos œuvres : « l'origine ». Est-ce l'équivalent en fer de « l'Origine du monde » de Courbet ? Complètement. C'est une interprétation libre. Je ne me suis pas permis de l'appeler "l'origine du monde", mais simplement "l'origine". C'est un travail sur une tôle, une tôle fendue et bombée.



Courbet ? C'est une de ses oeuvres qui m'a marqué, dans ma jeunesse, et qui me trotte dans la tête depuis un bon moment. Un jour, je me suis levé et j'ai eu envie d'exprimer ce concept de naissance. Je travaille beaucoup sur la déformation de la matière, pour créer l'ouverture. Il y a le galbe du ventre féminin...

Rappelez comment vous avez découvert cette "Origine du monde", alors que c'est une chose que l'on veut cacher? Quand on est petit, on aime bien voir ce qui est caché. Quand j'ai découvert cette oeuvre, je n'avais pas le même regard que maintenant, je la voyais plus terre à terre, excitante. Tout jeune adolescent, c'est quelque chose de mystérieux, c'est attirant, très représentatif : est-ce que j'ai vraiment droit de regarder ? Eh oui ! Nous avons le droit de regarder.

Et la Commune ? Elle a marqué l'Histoire, c'est sûr. Au collège, le prof d'histoire nous l'a bien expliquée. Il avait une bonne sensibilité, il avait dépassé les bornes du programme. Il a expliqué les tenants et les aboutissants, et les changements créés, dans les mentalités, les comportements et l'ouverture donnée par la suite.

Revenons à « l'origine » C'est une pièce qui date de fin 2012. Elle s'est promené d'exposition en exposition. Elle suscite beaucoup d'intérêt. Les gens ne font pas forcément le rapprochement avec l'oeuvre de Courbet, ils la voient comme avec mon premier regard, mais quand nous parlons, je rappelle la démarche artistique ; les gens y sont très sensibles.

Propos recueillis par Michel Pinglaux qui a acquis
« l'origine » et... la montre aux Amis.



RESTAURATION DE LA COLONNE VENDÔME

Le socle de la colonne, déboulonnée le 16 mai 1871 par la Commune, est actuellement entouré d'un caisson de bois portant, sur ses quatre côtés, des informations concernant son histoire et sa prochaine restauration. Sur l'un d'entre eux, nous pouvons voir des gravures montrant les communards à l'œuvre et la colonne vacillant. Ce serait peut-être l'occasion de reparler de la réhabilitation de Courbet, victime d'un procès revanchard et truqué. **ED**



QUELQUES VERS DE VOLITO

Le poète Volito a entrepris d'écrire une épopée intitulée *Le Temps des cerises* qui comprendra soixante chants. L'auteur dit lui-même qu'il a choisi « le décasyllabe (4/6 ou 6/4) que l'asymétrie rend plus rebelle que l'alexandrin. » Voici pour vous un extrait du chant intitulé *Le 18 mars* :

Et le jour vient et Paris se réveille...
 Louise Michel prévient Ferré, Bourdeille,
 Le vieux Moreau dont l'âme est habitée
 Par le grand rêve humain. Le Comité
 De vigilance, à cette heure s'éclaire
 Et aussitôt, le drame populaire
 Unit d'un bloc espoir et tragédie,
 Farce et passion, effroi et comédie,
 Gouaille, héroïsme, insouciance et mémoire
 Dans le complexe et truculent mémoire
 Des épopées qui ont fondé Paris !



**CLAUDINE REY
NATHALIE LE MEL,
RELIEUSE ET COMMUNARDE**

Préfacé par Roger Martelli, historien, ce petit opus illustré de Claudine Rey est issu d'une conférence-débat à l'Institut CGT d'histoire sociale du Livre parisien. Il revient sur le long parcours de vie révolutionnaire de Nathalie Le Mel

(1827-1921) et succède aux conférences déjà éditées sur Jean Allemane et Eugène Varlin.

D'origine bretonne, elle monte à Paris où elle devient relieuse. Adhérente de l'AIT, elle dirige avec Varlin un mouvement de grève, avant de fonder ensemble une coopérative alimentaire « La Marmite ». Le succès aidant, plusieurs succursales seront ouvertes. Pendant la Commune, elle est à l'origine de l'Union des femmes pour la défense de Paris et les soins aux blessés et elle se bat sur les barricades. Jugée par les versaillais, elle est déportée avec Louise Michel en Nouvelle-Calédonie. De retour en France, elle poursuivra son combat féministe. À propos de la controverse sur le travail de nuit des femmes (p. 26), précisons que le contradicteur Gustave Rouanet est une figure du socialisme français. Disciple de Benoît Malon, il sera par la suite un député de Paris proche de Jaurès.

Claudine Rey reconnaît que des zones d'ombres sur sa vie existent encore. Cependant, elle réussit à réhabiliter cette femme au parcours admirable, encore trop souvent méconnue.

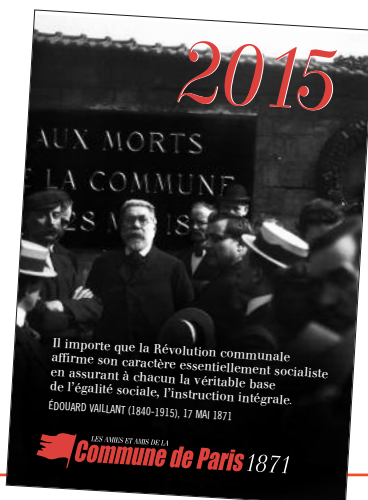
Cette brève et instructive biographie est suivie par un débat entre plusieurs acteurs du mouvement ouvrier actuel. Parmi les thèmes abordés, les intervenants s'interrogent d'abord sur l'héritage du mouvement communa-

Adhésion à l'association Les Amies et les Amis de la Commune de Paris 1871

- Cotisation annuelle : 35 € ; soutien : 50 € ; faibles ressources : à partir de 5 € ;
- Collectivités (associations, syndicats, comités d'entreprises, partis politiques, etc.) : Cotisation annuelle : 150 €.

Paiement par chèque à adresser aux Amies et Amis de la Commune de Paris 1871, 46, rue des Cinq-Diamants 75013 Paris, en précisant vos nom et prénom, adresse postale complète, n° de téléphone, année de naissance et profession (d'origine pour les retraités).

LA CARTE D'ADHÉRENT 2015



liste dans le mouvement syndical qui se développe à partir des années 1880. L'autre sujet traité est le rôle des femmes durant la Commune, qui est réévalué depuis plusieurs années maintenant. Le débat revient aussi sur l'inévitable question de la réhabilitation des communards qui est toujours aujourd'hui une revendication majeure. **EL**

Conférence-débat, Institut CGT d'histoire sociale du Livre parisien, 2014

FRANÇOIS CHEVALDONNÉ ROSA, LA ROUGE DU MIDI

« C'est la canaille, eh bien j'en suis ! » Le refrain de la célèbre chanson, repris tout au long de sa vie par Rosa Bordas (1840-1901) a fait sa célébrité autant que son malheur. Le livre de François Chevaldonné en retrace les épisodes avec une précision universitaire et chaleureuse.

Née Marie-Rosalie Martin à Montoux, un village du Ventoux près d'Avignon, elle chante, encore enfant, lors des fêtes votives dans « Le café des Rouges » familial, *La Marseillaise* aussi bien que les cantiques. Elle est remarquée par Frédéric Mistral et se marie avec Eugène Bordas, un musicien ambulancier qui l'accompagne à la guitare à travers toutes les grandes villes du midi jusqu'à Bordeaux. Elle

chante les chansons jusque là interdites dont *La Canaille* écrite en 1865 et reprise en chœur aux funérailles de Victor Noir par 10 000 personnes. Elle a une voix puissante et chaude, et surtout, elle se met en scène, n'hésitant pas à se costumer ou à prendre la pose avec le drapeau tricolore comme une Marianne. Elle déchaîne l'enthousiasme et le jeune couple se fait engager à Paris en janvier 1870, au Grand concert parisien (GCP), puis très vite, celle que l'on n'appellera plus que « La Bordas » se produit dans les plus grandes salles parisiennes.

Jacques Tardi, dans sa bande dessinée de 2001, *Le Cri du peuple*, la met en scène, montrant ses seins nus aux soldats, le 18 mars 1871, et chantant *La Canaille*. Avec la Commune et le printemps, la censure étant abolie, tout le monde chante. Les théâtres ne sont plus exploités par un directeur ou une société, mais par la Fédération artistique présidée par Paul Burani, l'auteur du *Sire de Fisch-Ton-Kan*. Fin avril, la Commune ouvre les portes du palais des Tuileries et décide d'y organiser des concerts au profit des blessés et des orphelins. Les 4, 11 et 18 mai, Burani accueille Agar et Rosa avec une délégation des membres de la Commune et l'état-major des Fédérés encadrés par une dou-



ble haie de gardes nationaux présentant les armes. A la fin du répertoire de Rosa, la salle reprend en chœur le refrain de *La Canaille* cependant qu'un garde fédéré lui apporte un drapeau dont elle s'enveloppe lentement. Le 21 mai, il faut faire un concert supplémentaire, cette fois-ci dans les jardins, tandis que commence l'avancée des versaillais dans les beaux quartiers.

Après la répression, Rosa Bordas, héroïque, ose revenir chanter à Paris et se produit le 9 juillet avec un répertoire patriotique amputé des chansons révolutionnaires, cependant que siègent les conseils de guerre ! Mais en septembre, c'est fini et elle disparaît pour trois ans. Elle crée des chansons qu'elle offrira au public quand

une majorité républicaine sera élue à la chambre des députés et *La Marseillaise* adoptée. En 1882, elle quitte étrangement Paris pour Alger où elle se fait construire une petite maison qu'elle occupera une quinzaine d'années dans le quartier de Saint-Eugène. Pourquoi Alger ? Peut-être parce qu'Agar, dont la carrière a aussi été brisée, s'y trouve depuis deux ans mariée à un notable. Elle y donnera un concert avant de revenir mourir dans son village natal auprès des « rouges » de sa famille.

✚ **EUGÉNIE DUBREUIL**

L'Harmattan, 2012

JEAN-BAPTISTE DUMAY SOUVENIRS D'UN MILITANT OUVRIER

Jean-Baptiste Dumay, ouvrier tourneur (1841-1926), a rédigé ses souvenirs sur des cahiers d'écolier à partir de 1902. Ces écrits portent témoignage de la vie politique et syndicale des ouvriers pendant le dernier tiers du XIX^e siècle.

Né au Creusot, en Saône-et-Loire, Jean-Baptiste Dumay est le fils posthume d'un mineur de charbon tué lors d'un coup de grisou. A treize ans, il entre aux usines Schneider comme apprenti mécanicien tourneur.

En 1868, il anime un groupe de jeunes ouvriers et de petits commerçants intitulé « Cercle d'études

sociales » qui fait une active campagne républicaine contre le Second Empire de Napoléon III. En 1869 et 1870, il participe à l'organisation des grèves des sidérurgistes et mineurs du Creusot et fonde une section de l'Internationale. Il est licencié par Eugène Schneider, propriétaire des usines, maire du Creusot et président du Corps législatif. Après la déclaration de la guerre à la Prusse, la section du Creusot de l'Internationale appelle à une manifestation pour la paix qui rassemble 4 000 personnes. Le 4 septembre 1870, la République est proclamée et Schneider s'exile en Angleterre. Les Prussiens approchant du Creusot, un Comité de défense nationale se met en place, présidé par Dumay qui, le 24 septembre, est nommé maire provisoire du Creusot. Il se consacre à la défense de la ville contre les Prussiens et de la République contre les agissements réactionnaires.

Après le 18 mars 1871, Dumay et les républicains creusotins apportent leur soutien à la Commune de Paris. Le 26 mars, ils proclament la Commune du Creusot. Mais, dès le lendemain, des troupes envoyées par le gouvernement versaillais quadrillent la ville. Dumay doit se cacher pour échapper à l'arrestation. Le 29 juin, il est condamné par contumace aux travaux forcés à perpétuité. Il se réfugie en Suisse jusqu'à l'amnistie de 1879.

Il rentre alors en France où il milite au sein de la Fédération des travailleurs socialistes, puis

du Parti ouvrier socialiste révolutionnaire. Il est élu conseiller municipal de Belleville en 1887 et député du XX^e arrondissement de Paris en 1889. De 1896 à 1905, il est régisseur de la Bourse du Travail de Paris.

Durant toute sa vie militante, Jean-Baptiste Dumay s'est défini comme républicain anticapitaliste, anticlérical et antimilitariste. Il est toujours resté fidèle à ces principes. Ses souvenirs sont un document historique de grande valeur sur les conditions de vie des ouvriers à fin du Second Empire et au début de la III^e République. ✚ **YL**

Les Souvenirs d'un militant ouvrier de Jean-Baptiste Dumay, parus en 1976 (Editions Cénomane), ont été récemment mis à jour et réédités par l'Ecomusée du Creusot-Montceau. Ils sont en vente au prix de 30 € à l'Ecomusée, Château de la Verrerie, 71206 Le Creusot. Une riche documentation sur la vie de Jean-Baptiste Dumay peut être consultée sur place.



La Commune

DANS CE NUMÉRO

Éditorial	· 02
Hommage aux morts des 7-8-9- janvier 2015 Ils ont tué Cabu	· 03 · 04
Le parcours du 18 mars 2015	· 05
Histoire	
Le comité secret du 22 mars 1871	· 06
La saga familiale des Cadolle	· 09
La vie tumultueuse d'Auguste Bartholdi	· 13
Garibaldi et l'Armée des Vosges	· 15
Notre association	
Le banquet de Dieppe	· 17
La Commune dans le III ^e arrondissement de Paris	· 17
Au Mur des Fédérés de Versailles-Satory	· 19
Hommage à Louise Michel à Marseille	· 19
Le Comité d'Auvergne en 2014	· 20
Affaire Louis Rossel	· 20
Hommages à Jean Mawart, Bernard Arrio, Christian Castro	· 21
Actualité	
Suppression de la place Camélinat à Aulnay s/bois	· 22
La Commune dans le XII ^e arrondissement de Paris	· 23
Culture	
Sur l'exil de Victor Hugo, exposition	· 24
Un forgeron d'art et son « origine du monde »	· 26
La Colonne Vendôme est en travaux	· 28
Lectures	
<i>Nathalie Le Mel, relieuse et communarde</i>	· 29
<i>Rosas Bordas, rouge du Midi</i>	· 30
<i>Mémoires de Jean-Baptiste Dumay</i>	· 31

Erratum

Patrick Fonteneau nous signale une erreur de photographie illustrant l'article concernant Gustave Flourens, dans le numéro 60 de *La Commune*, page 11. Il s'agit en fait de la photo d'Emile Flourens, le frère cadet de Gustave.

Directeur de la publication : Claude Willard

Ont participé à ce numéro : Françoise Bazire, Eugénie Dubreuil, Charles Fernandez, Christian Gauthier, Michel Kadouch, François Labbé, Eric Leboutteiller, Yves Lenoir, Guilaine Maisse, Patrice Manigand, Sylvie Pépino, François Perin, Michel Pinglaut, Michel Puzelat, Joël Ragonneau, John Sutton, Volito, Marie-Claude Willard

Coordination : Michèle Camus · **Graphisme et iconographie :** Alain Frappier

Impression : Imprimerie Maugein · **ISSN :** 1142 4524

Le prochain bulletin (62) paraîtra fin avril 2015. Faire parvenir vos articles avant le 15 mars 2015



LES AMIES ET AMIS DE LA

Commune de Paris 1871

46 RUE DES CINQ-DIAMANTS 75013 PARIS · TEL : 01 45 81 60 54 · FAX : 01 45 81 47 91

courriel : amis@commune1871.org | site internet : commune1871.org

Ouvert du lundi au vendredi de 14 h à 17 h · Bibliothèque ouverte aux adhérents le mercredi de 14h à 17 h (sur rendez-vous)